



**RAPPORT DE
MISSION SUR LES
CONSTATATIONS
DE FAITS**

**AUDIT ORGANISATIONNEL, OPERATIONNEL, FINANCIER,
COMPTABLE ET DE GESTION
DE LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA
FASO (SONABEL)**

1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2022

VOLET AUDIT OPERATIONNEL

Août 2023



ACECA International SA





A

**Monsieur le Contrôleur Général d'Etat
Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et
de lutte contre la corruption
(ASCE-LC)**

Rue de l'UEMOA – Porte n°238

01 BP 617 Ouagadougou 01

Tél.: (+226) 25 30 10 91 / 25 30 10 92

Numéro vert : 80 00 11 02

Fax : (+226) 25 30 57 04

Email : info@asce-lc.bf

**- OUAGADOUGOU -
BURKINA FASO**

Ouagadougou, le 17 août 2023

Monsieur le Contrôleur Général d'Etat,

**AUDIT ORGANISATIONNEL, OPERATIONNEL, FINANCIER, COMPTABLE ET DE GESTION DE LA
SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA FASO (SONABEL)**

1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS - VOLET AUDIT OPERATIONNEL -

En exécution de la mission d'audit organisationnel, opérationnel financier et de gestion de la Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso (SONABEL) qui nous a été confiée par votre institution, nous vous présentons notre rapport relatif aux travaux effectués dans le cadre de ladite couvrant la période allant du **1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022**.

Nous avons mis en œuvre les procédures convenues avec vous, ressortant des termes de référence, qui indiquent les cycles à auditer, la période couverte par la mission ainsi que l'étendue des travaux à mettre en œuvre.

Nous avons réalisé notre mission conformément aux normes et procédures circonstanciées tenant compte des objectifs de la mission, des cycles à auditer et des exigences qui en découlent :

- ✓ norme internationale de services connexes (International Standard on Related Services, Norme ISRS, les normes ou pratiques nationales applicables) applicables aux missions de procédures convenues ;
- ✓ norme Internationale de Contrôle Qualité (International Standard on Quality Control, ISQC) et ;
- ✓ procédures convenues avec l'Autorité contractante spécifiées dans les Termes de Références de la demande de proposition.



L'objectif d'une mission de procédures convenues est, pour l'auditeur, de mettre en œuvre des procédures de nature d'audit, définies d'un commun accord entre l'auditeur, l'entité et toute autre partie intéressée et de communiquer les constatations de fait.

Ces procédures ont été mises en œuvre dans le seul but de vous aider à apprécier l'état d'organisation et de fonctionnement de la société et n'a donc pas pour objectif d'exprimer une opinion.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles du Code de déontologie des professionnels comptables élaboré et promu par l'International Ethics Standards Board for Accountants –IESBA– et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques énoncées dans ces règles.

Nous estimons que les éléments probants recueillis lors de l'audit sont suffisants et appropriés pour nous permettre d'étayer nos conclusions d'audit.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

En rappel, l'objectif assigné à la présente mission, tel que défini par les termes de référence mis à notre disposition, porte sur l'audit organisationnel, opérationnel, financier, comptable et de gestion de la SONABEL et concernera la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022 soit trois (03) exercices sociaux.

L'audit devrait permettre d'analyser les causes des contre-performances de la société constatées au cours des exercices sous revue et éventuellement des exercices antérieurs et de proposer des solutions structurelles.

II. ETENDUE DE LA MISSION

2.1. Etendue globale

La mission couvre la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022 et comporte les volets suivants sous forme d'objectifs spécifiques regroupés en trois (03) volets d'audit :

- organisationnel,
- opérationnel,
- financier, comptable et de gestion.

2.2. Etendue des travaux à effectuer au plan opérationnel, opérationnel, financier, comptable et de gestion

Aspect opérationnel

- réaliser une cartographie des processus liés à la facturation Haute Tension (HT) et Basse Tension (BT) et identifier les risques et les contrôles mis en œuvre sur la chaîne de collecte des revenus de facturation ;
- évaluer les risques qui impactent l'exhaustivité et l'exactitude des flux de revenus des facturations HT et BT ;
- analyser les impacts et les fréquences de survenance des risques identifiés ;
- réaliser une cartographie des risques ciblées sur le processus de collecte des revenus de facturation HT et BT aussi bien sur l'activité Prépayée que Post payée ;



- s'assurer de l'exhaustivité de la facturation des clients par rapport aux référentiels clients (vérifier que le nombre de clients facturables fait bien l'objet d'une facturation) ;
- s'assurer de la cohérence des données primaires relatives à la facturation (offres, tranche de facturation, taux de facturation, kwh, etc.) ;
- vérifier le paramétrage des données de facturation HT et BT, conformément aux grilles tarifaires en vigueur selon les derniers arrêtés ministérielles ;
- vérifier la conformité et l'exactitude de la facturation HT et BT aussi bien sur l'activité prépayée que post payée sur la période sous-revue ;
- s'assurer de la cohérence entre les données comptables et les données de facturation sur la période sous-revue ;
- évaluer les outils et moyens technologiques d'où proviennent les données de facturation HT et BT et analyser le niveau de maîtrise de ces outils par les utilisateurs ;
- effectuer un macro-diagnostic de la gouvernance du système d'information dans lequel est intégré ces outils technologiques.

III. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE

Les travaux que nous avons mis en œuvre ont comporté entre autres les diligences ci-après :

- réunion d'ouverture ;
- examen documentaire ;
- entretiens avec les principaux acteurs, dont liste est jointe en annexe dans le rapport général ;
- tenue de séances d'exposés des différentes directions sur les missions, l'organisation et le fonctionnement des départements de la société ;
- analyse des procédures par des entretiens avec les principaux responsables concernés et l'examen des notes descriptives et des méthodes utilisées pour centraliser, traiter et enregistrer les différentes transactions ;
- appréciation des contrôles mis en œuvre pour assurer une maîtrise des opérations ;
- réalisation de sondages pour constater l'application des contrôles jugés efficaces ou pour évaluer l'incidence des insuffisances de contrôle éventuelles ;
- examen analytique de données ;
- visites de sites ;
- restitution ;
- recueil de commentaires de la structure auditée.

IV. LIMITATIONS

⇒ Les autorisations nécessaires pour la visite de travail auprès des sociétés sœurs du Mali, du Niger et du TOGO n'ont pas été obtenues. De ce fait, nous n'avons pas pu effectuer le déplacement dans les locaux de ces entités afin de procéder aux vérifications prévues.



V. CONCLUSIONS DE NOS TRAVAUX

Nos conclusions sont présentées en deux (02) parties sous forme de :

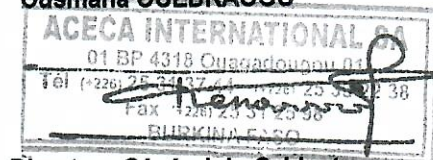
- Synthèse résumant les principales constatations ;
- Rapport détaillé complété par une série d'annexes dont la liste est énumérée au sommaire du présent rapport.

Koffi Kafui HOUNGUES-AGAGNON

Associé-Gérant du Cabinet HOUNGS &
PARTNERS CONSULTING (HPC) SARL



Ousmana OUEDRAOGO



Directeur Général du Cabinet
ACECA International SA

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

AFD	Agence Française de Développement
AFD	Agence Française de Développement
AUDSC	Acte Uniforme Relatif aux Droits des Sociétés Commerciales
BADEA	Banque Arabe pour le développement Economique en Afrique
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BT	Basse Tension
CA	Conseil d'Administration
Ca	Chiffre d'affaires
CAC	Commissaire aux comptes
CEI	Commission Electrotechnique Internationale
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CFP	Centre de formation professionnelle
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DAO	Dossiers d'appel d'offres
DCC	Direction Commerciale et de la clientèle
DD	Direction de la Distribution
DDC	Départements Distribution du Centre
DDO	Distillate Diesel Oil
DFC	Directeur Financier et Comptable
DFC	Directeur Financier Comptable
DG	Directeur Général
DG	Directeur Général
DGP	Direction des Grands Projets
DMP	Direction des Marchés et du Patrimoine
DR	Direction Régionale
DRC	Direction Régionale du Centre
DRCE	Direction Régionale du Centre-Est
DRCNS	Direction Régionale du Centre-Nord
DRCO	Direction Régionale de l'Ouest
DRH	Directeur des Ressources Humaines
DRN	Direction Régionale du Nord
DT	Double Tarif
DTME	Dépannages Technique Maintenance Environnement
FAD	Fonds Africain de Développement
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GMAO	Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
GRD	Gestionnaire(s) du Réseau de Distribution
GRH	Gestion des Ressource Humaine
GRT	Gestionnaire du Réseau de Transport
GWh	Gigawatt-heure
HFO	Heavy Fuel Oil



HT	Haute Tension
HTA	Haute Tension A
HTB	Haute Tension B
IESBA	International Ethics Standards Board for Accountants
IRSS-IRSAT	Institut de Recherche en Science de la Santé/ Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
IS	Impôt sur les Sociétés
ISQC	International Standard on Quality Control
ISRS	International Standard on Related Services
IUTS	Impôt Unique sur les Traitements et Salaires
JC	Journée comptable
KV	Kilovolt
KWH	Kilowatt-heure
MT	Moyennes Tensions
MWh	Mégawatt-heure
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PCA	Président du Conseil d'Administration
PCSD	Projet centrale solaire de DONSIN
PCSRM	Projet centrale solaire régionale de MATOURKOU
PDEC	Projet de réhabilitation d'ouvrages de distribution et de développement de l'efficacité commerciale
PEDECEL	Projet de Développement des Connexions à l'Electricité
PEPU	Projets d'Electrification des Zones Périurbaines
PEPU	Projet d'Electrification des zones Péri-Urbaines
PER-DN/WAPP	Projet électrification rurale - dorsale nord du WAPP
PERREL	Projets d'Extension et de Renforcement des Réseaux Electriques
PPM	Plan de passation des marchés
PR-RNI	Projet de renforcement du réseau national interconnecté
PV	Procès-Verbal
RGOC	Recensement général des ouvrages et de la clientèle
RH	Ressource Humaine
SBT	Société Burkinabè de Télévision
SEFA	Fonds de l'Energie Durable en Afrique
SENELEC	Société Nationale d'Electricité du Sénégal
SG	Secrétaire Général
SMQ	Système de Management de la Qualité
SONABEL	SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA FASO
SONABHY	Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures
TBP	Tableau de bord prospectif
TDE	Taxe de Développement de l'Electrification
TQ	Timbres Quittances
TSDAAE	Taxe de soutien au Développement des Activités Audio-visuelles de l'Etat (TSDAAE)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UG-PEDECEL	Unité de Gestion du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité
WAPP	West African Power Pool



LISTE DES SCHEMAS

Figure n°1 : Interface de saisir les index de consommation des abonnés

Figure n°2 : Interface de l'édition des anomalies de relevé

Figure n°3 : Interface de clôture de la saisie des index

Figure n°4 : Interface de calcul des factures abonnés

Figure n°5 : Interface de reprise de l'édition des factures

Figure n°6 : Interface de reprise de l'édition des factures mémoires

Figure n°7 : Interface de simulation BT

Figure n°8 : Interface de simulation HT

Figure n°9 : Interface du processus du traitement des données

Figure n°10 : Interface de traitement automatique des opérations de caisses et de banques



LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Analyse des impacts et les fréquences de survenance des risques identifiés

Tableau n°2 : Les types de facture

Tableau n°3 : Les états d'une facture

Tableau n°4 : Cohérence des données primaires relatives à la facturation

Tableau n°5 : Cohérence entre les données comptables et les données de facturation



I. RESUME SYNTHETIQUE

Cette partie résume de façon synthétique les constatations faites au cours de la mission, les risques ou conséquences, avérés ou potentiels, ainsi que nos recommandations en vue de contribuer à améliorer les aspects jugés non satisfaisants.

1.1. Cartographie des processus liés à la facturation et risques qui impactent l'exhaustivité et l'exactitude des flux de revenus

Le processus de facturation varie selon qu'il s'agit de clients Basse Tension (BT) ou Haute Tension (HT) encore appelée double tarif.

❖ Basse tension

Les acteurs du processus sont : les releveurs, les opératrices de saisie, l'informatique, les contrôleurs, les chefs de section.

La procédure suivie pour la facturation est la suivante :

- ✓ les releveurs distribuent les factures, relèvent les consommations des mois et contrôlent les compteurs. Ils produisent journalièrement des rapports de relevés ;
- ✓ les opératrices de saisie enregistrent les différents index relevés par les releveurs dans le système et notent les différentes anomalies rencontrées (non relevés des index par les releveurs du fait de l'absence des clients par exemple) ;
- ✓ les contrôleurs analysent les résultats de saisie et identifient les incohérences (consommations maximales, non relevés d'index) et procèdent aux corrections ;
- ✓ le service informatique analyse à son tour les données saisies afin d'identifier les éventuelles anomalies, clôture la saisie, lance le processus de calcul des montants dus, procède à l'impression des factures, à leur découpe et à la mise à disposition des releveurs pour distribution ;
- ✓ le chef de section supervise tout le processus de facturation et s'assure du respect des calendriers.

❖ Haute tension ou doubles tarifs

Les intervenants sont : le chef de section, les releveurs et les agents de liaison

Le processus est le suivant :

- ✓ télé relevées (relevés des index par le biais des puces intégrées dans les compteurs) effectués grâce aux compteurs intelligents contenant des puces ;
- ✓ relevés manuels pour les anciens compteurs et la saisie des indexes ;
- ✓ analyse et le traitement des anomalies de relevé ;
- ✓ calcul et validation des bordereaux ;
- ✓ impression, conditionnement et distribution des factures.



L'analyse du processus permet d'identifier les risques suivants :

- ✓ les erreurs rencontrées dans la télé relevée (incohérences en termes de consommation maximale, minimale, etc) ;
- ✓ les erreurs de relevé et de saisie pour les anciens compteurs ;
- ✓ les erreurs d'impressions liées à la saisie manuelle des dates de facturation, des dates limites de paiement ;
- ✓ les fraudes sur compteurs.

1.2. Impacts et les fréquences de survenance des risques identifiés et cartographie des risques ciblées sur le processus de collecte des revenus de facturation

L'analyse des impacts et les fréquences de survenance des risques identifiés a été faite à travers la matrice de cartographie des risques.

Parmi les risques identifiés, les risques de fraude sont les plus critiques compte tenu de la faiblesse des dispositifs de contrôle mais aussi de leur impact sur la facturation (Voir degré de criticité de chacun des risques identifiés) :

- ✓ difficultés de recouvrement de certains abonnés spéciaux, démembrements de l'Etat. En effet, un certain nombre de démembrements de l'Etat ont des arriérés importants de factures impayées. Les plus importants sont :
 - Factures des organisations du 11 décembre dans les régions ; 3 539 297 723 F CFA
 - ONEA pour 7 468 890 916 F/CFA
 - UNIVERSITE pour 1 449 137 878 F/CFA
 - CENOU pour 468 132 404 F/CFA
 - SBT pour 365 655 101 F/CFA
 - CNRST/IRSS-IRSAT pour 160 898 450 F/CFA
- ✓ un rapport coût frais de recouvrement / montant recouvré peu reluisant (nous n'avons pas pu obtenir les évidences permettant de mieux étayer cet état de fait).

1.3. Cohérence des données primaires relatives à la facturation

Nous avons un écart de F/CFA -1 776 014 986 entre le KWh, données primaires et le KWh facturé. Ci-dessous le détail :

Années	KWH données primaires	KWh facturé	Ecart
2020	1 858 877 143	3 636 118 239	-1 777 241 096
2021	2 048 133 605	2 048 209 630	-76 025
2022	2 172 847 435	2 171 545 300	1 302 135
Total	6 079 858 183	7 855 873 169	-1 776 014 986

COMMENTAIRE DE LA SONABEL

L'examen du fichier extra comptable relève que l'extrait des données ne tient pas compte de la facturation MT complémentaire de décembre. De même, les données sur les ventes de kWh ont été doublées dans le fichier extracomptable qui a été mis à la disposition des auditeurs. En outre, le chiffre d'affaires de la SONABEL ne contient pas seulement les ventes d'électricité.

Les rapprochements entre les données comptables et extracomptables sont effectués chaque mois afin de s'assurer de leur cohérence.

**1.4. Conformité et l'exactitude de la facturation**

- L'analyse du processus de collecte des revenus de la facturation a permis d'apprécier le dispositif de contrôle interne qui permet de minimiser les risques de non collecte. A titre illustratif :
 - ✓ Les prépaiements font l'objet de conciliations journalières avec les partenaires de la téléphonie mobile ;
 - ✓ Les mesures de suspension des fournitures d'électricité pour les mauvais payeurs Post payeurs est un élément de dissuasion ;
- les risques identifiés se rapportent à la collecte des factures auprès de partenaires spéciaux. Il s'agit de difficultés de recouvrement de certains abonnés spéciaux, démembrements de l'Etat, induisant des charges dont le rapport frais de recouvrement / montant recouvré est peu reluisant.

Difficultés de recouvrement des abonnés spéciaux, démembrements de l'Etat

Un certain nombre de démembrements de l'Etat ont des arriérés importants de factures impayées. Les plus importants sont :

- ✓ Factures des organisations du 11 décembre dans les régions ; 3 539 297 723 F/CFA
- ✓ ONEA pour 7 468 890 916 F/CFA
- ✓ UNIVERSITE pour 1 449 137 878 F CFA
- ✓ CENOU pour 468 132 404 F/CFA
- ✓ SBT pour 365 655 101 F/CFA
- ✓ CNRST/IRSS-IRSAT pour 160 898 450 F/CFA.

Rapport coût frais de recouvrement / montant recouvré

Dans le cadre des recouvrements contentieux des créances, les dossiers de clients privés envoyés à l'avocat de la SONABEL font l'objet de frais d'ouverture de dossier. Toutefois, les chances de succès des procédures sont très souvent faibles. En plus, les montants sont souvent très faibles par rapport aux frais d'ouverture des dossiers.

Nous n'avons pas pu obtenir les évidences permettant de mieux étayer cet état de fait.

1.5. Cohérence entre les données comptables et les données de facturation

La confrontation entre les chiffres d'affaires issus de la comptabilité et les données informatiques se présente comme suit :

Éléments	2 020	2 021	2 022
CA Balance	212 604 386 761	234 683 276 451	250 008 855 416
CA Informatique	342 091 387 801	192 050 379 733	203 528 993 322
Écarts	- 129 487 001 040	42 632 896 718	46 479 862 094

1.6. Niveau de maîtrise de ces outils par les utilisateurs

L'analyse de la journée de caisse a permis de s'assurer que les données issues de la facturation et des encaissements sont correctement traduites dans la comptabilité en termes d'affectation de comptes.

Par ailleurs, un système de contrôle interne appréciable est mis en place pour s'assurer qu'il n'existe pas d'erreur dans le déversement des données de la facturation et des encaissements.



1.7. Macro-diagnostic de la gouvernance du système d'information

L'analyse des risques associés à l'infrastructure du système d'information a été réalisée par un expert commis à cet effet par la société sur les aspects suivants :

- Sécurité,
- Applicatif,
- bases des données,
- infrastructures,
- réseau.

Les conclusions que nous avons exploitées révèlent que le niveau de sécurité des bases de données des applications est très critique et nécessite une action de mise à niveau immédiate par l'équipe de base de données et développement.

L'analyse révèle des insuffisances sur les plans organisationnel et physique et des multiples mesures devraient être appliquées pour améliorer le niveau de sécurité au sein du système d'information de la société.

II. RAPPORT DETAILLE

2.1. Cartographie des processus liés à la facturation Haute Tension (HT) et Basse Tension (BT) et identification des risques liés à la facturation et les contrôles mis en œuvre

A l'issue de nos entretiens, nous avons noté que la facturation occupe un rôle très important dans la gestion clientèle. C'est elle qui permet de connaître la consommation en électricité des abonnés ainsi que le coût de cette consommation. Elle permet donc la quantification de la vente d'énergie à la clientèle.

Nous avons donc examiné les différents processus liés à la facturation qui portent sur :

- le processus traitement des Indexes,
- le processus facturation de la clientèle,
- enfin le processus édition des états de la facturation.

2.1.1. Processus traitement des index

Ce processus de traitement des index prend en compte des sous processus que sont :

- La saisie des index ;
- Le contrôle des anomalies ;
- La clôture de la saisie.

2.1.1.1. Sous processus « saisie des index »

L'écran ci-dessous est l'outil qui permet (comme l'indique son nom) de saisir les index de consommation des abonnés. C'est par cette opération que commence le cycle de la facturation du mois. En effet, la saisie de l'index d'un abonné crée automatiquement, pour le dit client, une facture pour la période renseignée. La facture créée est de type 'N' (Facture mensuelle de consommation) et son état est positionné à 'N' (Facture non calculée).



Figure n°1 : Interface de saisir les index de consommation des abonnés

Source : DSI SONABEL

Nous notons que l'écran de la saisie comporte trois parties et pour saisir les index, il faut renseigner les éléments suivants :

- la Période L'exploitation,
- le Groupe,
- la Section,
- la Police de l'abonné,
- le Nouvel index.

La validation de la saisie vide les informations de la zone « Abonné » pour permettre la saisie de l'index d'un autre client tandis que la zone 'Période de facturation demeure inchangée'.

Observations relevées :

- la saisie se fait section par section. Il n'y a pas un ordre pour les sections, l'essentiel est que la partie soit renseignée ;
- un contrôle de cohérence est effectué au niveau de l'exploitation, du groupe et de la section. Les messages de ces contrôles sont communiqués au moyen de la zone des messages ;
- il est possible de modifier un index déjà saisie.



4.2.1.1.1. Sous processus « contrôle des anomalies »

A la fin de la saisie des index, le groupe relevé s'assure que les index ne renferment pas d'erreurs et aussi que tous les abonnés ont fait l'objet d'un relevé. Pour ce faire, le programme d'édition des anomalies est utilisé pour imprimer la liste des différentes éventuelles erreurs.

Le bouton « **Cons maxi** » édite la liste des clients dont la consommation du mois excède le maximum prévu pour la puissance souscrite.

Le bouton « **Non Relevé** » donne la liste des clients pour lesquels aucun index n'a été saisi pour la période considérée.

Pour éditer l'une ou l'autre des deux listes, l'utilisateur doit au préalable prendre soin de cocher l'exploitation concernée par le traitement.

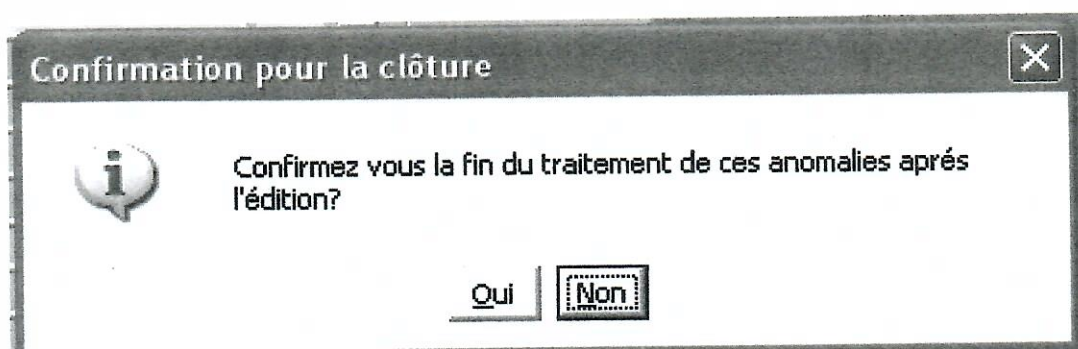
Figure n°2 : Interface de l'édition des anomalies de relevé

The screenshot shows the 'SONABEL' software interface. At the top left is the label 'BX_EDIANO'. In the center, a large box contains the title 'FACTURATION' and the subtitle 'Edition des Anomalies de relevé'. To the right of this box is a date field showing '06/06/2011'. Below the title box, there are three main sections: 1. 'Centre de traitement' with a dropdown menu showing '342' and 'LV', and a text field containing 'OUAHIGOUYA DISTRIBUTION'. 2. 'Période de facturation' with a dropdown menu showing '6' and '2011', a 'Groupe' dropdown showing '1' and 'LV', and two radio buttons labeled 'Partiel' (selected) and 'Total'. 3. 'Exploitations' which is a table with columns for selection, index, and client name. The first row is selected with a checkmark and contains index '342' and 'OUAHIGOUYA DISTRIBUTION'. To the right of the table are four buttons: 'Cons Maxi', 'Non Relevé', 'Annuler', and 'Fermer'.

	Centre de traitement	Période de facturation	Groupe	Partiel	Total
	342 LV	6 2011	1 LV	☒	☐

Exploitations	Index	Client	Sélection
1	342	OUAHIGOUYA DISTRIBUTION	☒
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐

Buttons: Cons Maxi, Non Relevé, Annuler, Fermer



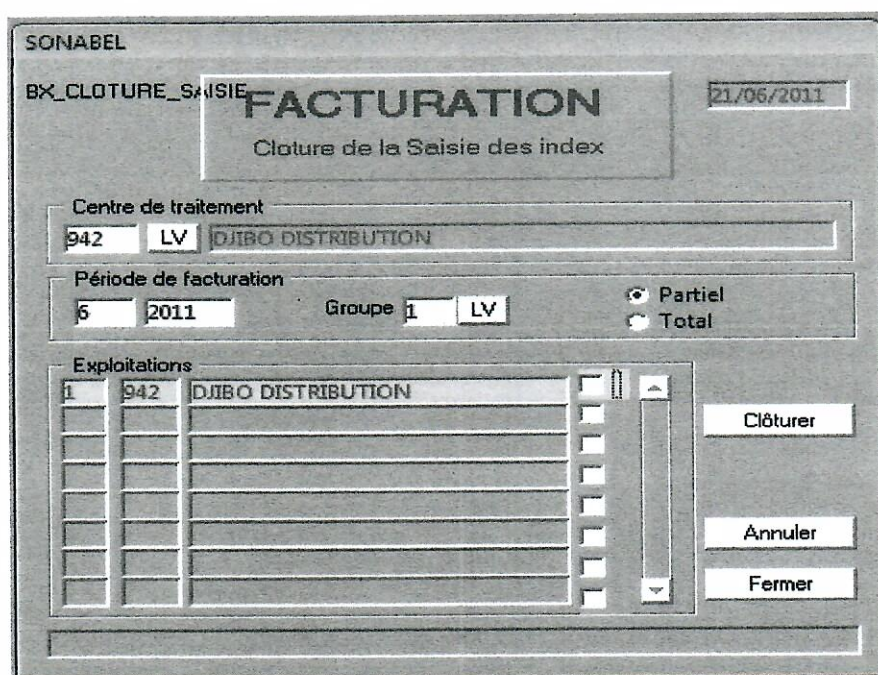
Source : DSI SONABEL

4.2.1.1.2. Sous processus « clôture de la saisie »

La clôture met fin à la saisie des index de la période concernée. Après cette opération aucune saisie n'est plus possible par les releveurs ou les opérateurs de saisie. La clôture ne peut être réalisée que si l'édition des anomalies a été faite au préalable, ceci pour s'assurer que les erreurs ont été corrigées. Elle ouvre la voie au calcul des factures.

Tout comme l'édition des anomalies, l'utilisateur devrait choisir l'exploitation à clôturer en cochant la case appropriée et en répondant par le bouton 'Oui' à la question de confirmation qui sera posée.

Figure n°3 : Interface de clôture de la saisie des index



Source : DSI SONABEL



2.1.2. Processus de facturation normale

La facturation normale est le processus de calcul et d'édition des factures du mois. Elle comporte également des sous processus qui sont :

- calculer et éditer les factures dont les indexes ont été saisis,
- éditer les factures mémoires,
- éditer les cartes de relève.

2.1.2.1. Sous processus calcul et l'édition des factures du mois

Pour le calcul, il faut renseigner :

- le centre de traitement,
- la période à facturer,
- le mode de traitement.

Après avoir fourni les informations citées ci-dessus, la liste des exploitations s'affiche dans la zone « exploitation ».

Le bouton « **Calculer** » démarre l'opération de calcul et le bouton « **Editer** » lance l'édition des factures calculées. Un clic de souris sur ce bouton fait apparaître une boîte de dialogue invitant l'utilisateur à saisir la date limite de paiement de la période de facturation et la date de prélèvement en banque pour les abonnés domiciliés.

Le résultat de l'édition est consigné dans un fichier « **facture.lis** » dans le répertoire Unité:\sonabel\gescli\form\4.5\fm95. Le fichier résultat doit être envoyé vers une imprimante afin d'obtenir les factures sur le support papier et qui seront par la suite distribuées aux clients.

Figure n°4 : Interface de calcul des factures abonnés

Source : DSI SONABEL



Observations relevées

Après le calcul d'une ou de plusieurs exploitations, il est conseillé de procéder immédiatement à l'édition des factures calculées avant de relancer le calcul d'autres exploitations. En effet, lors du premier calcul, il est créé un fichier temporaire contenant les informations sur les exploitations traitées. L'opération d'édition se sert de ce fichier temporaire. Ce qui fait qu'un deuxième calcul viendra écraser les données contenues dans ledit fichier afin d'y faire figurer les informations sur le calcul en cours rendant par la même occasion impossible l'édition des factures du premier calcul.

2.1.2.2. Sous processus « reprise de l'édition des factures »

Il existe deux programmes pour la reprise de l'édition des factures normales :

➤ **Processus « reprise par section »**

Il est possible de reprendre l'édition des factures d'une période par section, en faisant usage du programme ci-dessous. Pour ce faire les informations suivantes sont requises :

- le centre de traitement,
- la période de facturation à reprendre,
- l'exploitation concernée par la reprise,
- les sections à reprendre.

Figure n°5 : Interface de reprise de l'édition des factures

SONABEL

BX_FACABD_SEC

FACTURATION

22/06/2011

Reprise de l'édition des factures

Centre de traitement

942 LV DJIBO DISTRIBUTION

Période de facturation

4 2011

Groupe 1 LV

Section

AK AL AM AN AP AR AS AT AV AW

Edition

Annuler

Fermer

Source : DSI SONABEL



➤ **Processus « reprise par le numéro de branchement »**

La reprise des factures par le numéro de branchement est réalisée grâce à l'écran suivant. La reprise est faite suivant une plage de numéros de branchements d'une section donnée.

NB : Quel que soit le mode de la reprise choisit, le résultat du traitement est enregistré dans le fichier « **facture.lis** ».

2.1.2.3. Sous processus « édition des factures mémoires »

Ce programme fait partie de ceux utilisés par les pupitreurs lors de la facturation mensuelle. Le programme ressemble beaucoup à celui du calcul des factures et fonctionne suivant le même principe. Le bouton 'Editer' provoque le démarrage de l'opération d'édition. Le résultat du traitement est consigné dans le fichier « **memoire.lis** » qui sera par la suite imprimé suivant le même principe que pour les factures.

Une reprise des factures mémoires est aussi possible. Pour effectuer une ré édition, il faut :

- l'exploitation,
- la période de facturation,
- la plage des numéros de code mémoires à reprendre.

Figure n°6 : Interface de reprise de l'édition des factures mémoires

The screenshot shows a software window titled 'SONABEL' with a sub-header 'BXR_EDIMEM'. The main title is 'FACTURATION' with the subtitle 'Reprise de l'édition des factures mémoires'. A date field in the top right corner shows '22/06/2011'. Below the title, there are several input fields: 'Exploitation' with a dropdown menu showing '942' and 'LV', and a text field containing 'DJIBO DISTRIBUTION'. Below this is a 'Période de facturation' section with two empty date input fields. Further down is a 'Mémoires' section with 'De' and 'à' date inputs, and an 'En cours' section with 'Mémoire' and 'Nb d'abonné' inputs. At the bottom, there are three buttons: 'Editer', 'Annuler', and 'Fermer'.

Source : DSI SONABEL

Le résultat de l'édition est consigné dans le fichier « **memoire.lis** », tout comme dans le cas de la première édition.



2.1.2.4. Sous processus « édition des cartes de relevé »

L'édition des cartes de relevé fait partie des différents états de la facturation. Le fonctionnement du programme d'édition des cartes de relève est identique à celui du calcul des factures.

L'exécution du programme requiert les informations suivantes :

- le centre de traitement, qui est en fait la localité où le traitement s'effectue ;
- la période de la facturation ;
- le groupe de facturation ;
- le mode de traitement (Partiel ou Total) ;
- le type de l'édition (mensuelle ou annuelle).

Le type mensuel sort les cartes des nouveaux abonnés (en situation M) alors que le type annuel donne les cartes de tous les abonnés (nouveaux comme anciens), en cours de facturation.

L'édition annuelle se lance à la facturation du mois de décembre. Elle permet le renouvellement de l'ensemble des cartes de relève.

IMPORTANT : Dans le cas des cartes, la période de facturation doit toujours être la période à venir.

2.1.2.5. Sous processus « impression des fichiers résultats »

Les différents fichiers générés (facture.lis, memoire.lis, carte_m.lis et carte_a.lis) doivent faire l'objet d'une impression. Dès lors nous avons ces activités :

- renommer les fichiers,
- copier les fichiers,
- imprimer les fichiers sous DOS.

2.1.3. Processus « édition des états de la facturation »

Après la facturation, un certain nombre d'états doit être produit pour la comptabilité et le service gestion clientèle. Il s'agit en général des états suivants :

- le bordereau mécanographique,
- le bordereau de domiciliation,
- le bordereau récapitulatif des factures émises,
- l'état de la consommation mensuelle par tarif.

En somme, le processus de facturation varie selon qu'il s'agit de clients Basse Tension (BT) ou Haute Tension (HT) encore appelée double tarif.

➤ Basse tension

Les acteurs du processus sont : les releveurs, les opératrices de saisie, l'informatique, le contrôleur, le chef de section.



La procédure suivie pour la facturation est la suivante :

- ✓ les releveurs distribuent les factures, relèvent les consommations des mois et contrôlent les compteurs. Ils produisent journalièrement un rapport de relevés ;
- ✓ les opératrices de saisie saisissent les différents index relevés par les releveurs dans le système et relèvent les différentes anomalies rencontrées (non relevés par exemple) ;
- ✓ les contrôleurs analysent les résultats de saisie et identifient les incohérences (consommations maximales, non relevés) et procèdent aux corrections ;
- ✓ le service informatique analyse à son tour les données saisies afin d'identifier les éventuelles anomalies, clôture la saisie, lance le processus de calcul des montants dus, procède à l'impression des factures, à leur découpe et à la mise à disposition des releveurs pour distribution ;
- ✓ le chef de section supervise tout le processus de facturation et s'assure du respect des calendriers.

➤ **Haute tension ou doubles tarifs**

Les intervenants sont : le chef de section, les releveurs et les agents de liaison

Le processus est le suivant :

- ✓ la télé relevée effectuée grâce aux compteurs intelligents contenant des puces,
- ✓ les relevés manuels pour les anciens compteurs et la saisie des indexes,
- ✓ l'analyse et le traitement des anomalies de relevé,
- ✓ le calcul et validation des bordereaux,
- ✓ l'impression, le conditionnement et la distribution des factures.

Nous recommandons :

- ✓ **généraliser le prépaiement à tous les abonnés BT ;**
- ✓ **dématérialiser le système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents ;**
- ✓ **instituer un double contrôle à la phase d'impression des factures afin d'éviter les erreurs sur les dates de facturation et dates limites de facturation ;**
- ✓ **contrôler en permanence les compteurs afin d'identifier les fraudeurs ;**
- ✓ **pénaliser les fraudes à la consommation.**

Par ailleurs :

- poursuivre la dématérialisation du système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents ;
- instituer un double contrôle à la phase d'impression des factures afin d'éviter les erreurs sur les dates de facturation et dates limites de facturation ;
- initier des relevés manuels ponctuels pour les compteurs intelligents afin de pallier les erreurs de relevé automatique, vérifier et identifier les cas de fraudes ;
- pénaliser les fraudes à la consommation.

COMMENTAIRE DE LA SONABEL

Nous prenons acte. Des dispositions seront prises pour la poursuite et l'accélération de leur mise en œuvre.



2.2. Evaluation des risques qui impactent l'exhaustivité et l'exactitude des flux de revenus des facturations HT et BT

2.2.1. Basse tension

L'analyse du processus permet d'identifier les risques suivants :

- ✓ les erreurs de relevés ;
- ✓ les agressions des releveurs (chiens, clients) ;
- ✓ les erreurs de saisie ;
- ✓ les erreurs d'impressions liées à la saisie manuelle des dates de facturation, des dates limites de paiement ;
- ✓ les fraudes sur compteurs

Les recommandations suivantes peuvent être faites :

- ✓ généraliser le prépaiement à tous les abonnés BT ;
- ✓ dématérialiser le système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents ;
- ✓ instituer un double contrôle à la phase d'impression des factures afin d'éviter les erreurs sur les dates de facturation et dates limites de facturation ;
- ✓ contrôler en permanence les compteurs afin d'identifier les fraudeurs
- ✓ pénaliser les fraudes à la consommation

2.2.2. Haute tension

L'analyse du processus permet d'identifier les risques suivants :

- ✓ les erreurs rencontrées dans la télé relevé (incohérences en termes de consommation maximale, minimale, etc) ;
- ✓ les erreurs de relevé et de saisie pour les anciens compteurs ;
- ✓ les erreurs d'impressions liées à la saisie manuelle des dates de facturation, des dates limites de paiement ;
- ✓ les fraudes sur compteurs des consommations.

2.3. Analyse des impacts et les fréquences de survenance des risques identifiés

L'analyse des impacts et les fréquences de survenance des risques identifiés a été faite à travers la matrice de cartographie des risques.

Parmi les risques identifiés, les risques de fraude sont les plus critiques compte tenu de la faiblesse des dispositifs de contrôle mais aussi de leur impact sur la facturation. (Voir degré de criticité de chacun des risques identifiés) :

**Tableau n°1 : Analyse des impacts et les fréquences de survenance des risques identifiés**

N° du risque	Risque identifié	Risque Inhérent			Évaluation du contrôle interne			Risque résiduel			Actions (Recommandations)
		Impact (I) 1 à 5	Probabilité (P) 1 à 5	Score = P x I	Protection (Pro) 0 à 5	Prévention (Pré) 0 à 5	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score	
R1	Les erreurs de relevés	5	2	10	2	1	1	3	1	3	Généraliser le prépaiement à tous les abonnés BT et dématérialiser le système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents
R2	Les agressions des releveurs (chiens, clients)	5	2	10	3	1	3	2	1	2	Généraliser le prépaiement à tous les abonnés BT et dématérialiser le système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents
R3	Les erreurs de saisie	5	2	10	3	1	2	2	1	2	Généraliser le prépaiement à tous les abonnés BT et dématérialiser le système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents
R4	Les erreurs d'impressions liées à la saisie manuelle des dates de facturation, des dates limites de paiement	5	2	10	3	1	3	2	1	2	Instituer un double contrôle à la phase d'impression des factures afin d'éviter les erreurs sur les dates de facturation et dates limites de facturation ;



R5	Les erreurs rencontrées dans la télé relevée (incohérences en termes de consommation maximale, minimale, etc) Les fraudes sur compteurs	5	2	10	2	1	3	3	1	3	Instituer un double contrôle à la phase d'impression des factures afin d'éviter les erreurs sur les dates de facturation et dates limites de facturation ;
R6	Les erreurs de relevé et de saisie pour les anciens compteurs	5	2	10	2	1	2	3	1	3	Poursuivre la dématérialisation du système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents ;
R7	Les erreurs d'impressions liées à la saisie manuelle des dates de facturation, des dates limites de paiement	5	2	10	3	1	2	2	1	2	Poursuivre la dématérialisation du système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents ;
R8	Les fraudes sur compteurs	5	3	15	1	0	1	4	3	12	Pénaliser les fraudes à la consommation

Source : Nous-mêmes

Les recommandations suivantes peuvent être faites :

- ✓ généraliser le prépaiement à tous les abonnés BT et dématérialiser le système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents
- ✓ instituer un double contrôle à la phase d'impression des factures afin d'éviter les erreurs sur les dates de facturation et dates limites de facturation ;
- ✓ instituer un double contrôle à la phase d'impression des factures afin d'éviter les erreurs sur les dates de facturation et dates limites de facturation ;
- ✓ poursuivre la dématérialisation du système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents ;
- ✓ poursuivre la dématérialisation du système de relevé d'index par l'installation de compteurs intelligents ;
- ✓ pénaliser les fraudes à la consommation dans les lois et règlements.



2.4. Cartographie des risques ciblées sur le processus de collecte des revenus de facturation HT et BT aussi bien sur l'activité-Prépayée que Post payée

L'analyse du processus de collecte des revenus de la facturation permet de se rendre compte de la mise en place d'un dispositif de contrôle interne qui permet minimiser les risques de non collecte.

A titre illustratif :

- ✓ les prépaiements font l'objet de conciliations journalières avec les partenaires de la téléphonie mobile ;
- ✓ les mesures de suspension des fournitures d'électricité pour les mauvais payeurs post payeurs est un élément de dissuasion.

Néanmoins, un certain nombre de risques ont été identifiés au niveau de la collecte des factures auprès de partenaires spéciaux. Il s'agit des difficultés de recouvrement de certains abonnés spéciaux démembrements de l'Etat et un rapport coût frais de recouvrement / montant recouvrer peu reluisant.

2.4.1. Difficultés de recouvrement des abonnés spéciaux, démembrements de l'ETAT

Un certain nombre de démembrements de l'Etat ont des arriérés importants de factures impayées. Les plus importants sont :

- ✓ Factures des organisations du 11 décembre dans les régions : **3 539 297 723 FICFA** ;
- ✓ ONEA pour **7 468 890 916 FICFA** ;
- ✓ UNIVERSITE pour **1 449 137 878 FICFA** ;
- ✓ CENOU pour **468 132 404 FICFA** ;
- ✓ SBT pour **365 655 101 FICFA** ;
- ✓ CNRST/IRSS-IRSAT pour **160 898 450 FICFA**.

2.4.2. Rapport coût frais de recouvrement / montant recouvrer

Dans le cadre des recouvrements contentieux des créances, les dossiers envoyés à l'avocat de la SONABEL font l'objet de frais d'ouverture de dossier. Toutefois, les chances de succès des procédures sont très souvent faible. En plus, les montants sont souvent très faibles par rapport aux frais d'ouverture des dossiers.

Nous n'avons pas pu obtenir les évidences permettant de mieux étayer cet état de fait.

Nous recommandons de :

- **renforcer le département recouvrement de sorte à améliorer davantage le taux de recouvrement ;**
- **faire une analyse sur le rapport entre les frais de recouvrement et le montant recouvré de sorte à garder un équilibre de rentabilité.**

COMMENTAIRE DE LA SONABEL

Nous prenons acte. Des dispositions seront prises pour leur mise en œuvre.



2.5. Contrôle sur l'exhaustivité de la facturation des clients par rapport aux référentiels clients (vérifier que le nombre de clients facturables fait bien l'objet d'une facturation)

Pour contrôler cette exhaustivité de la facturation il était important pour nous de comprendre dans un premier temps les types et états d'une facture et dans un deuxième temps observer le dispositif de contrôle mis en place pour garantir cet objectif.

2.5.1. Les types de facture

La gestion clientèle manipule un certain nombre de factures dont les plus courantes sont les suivantes :

Tableau n°2 : Les types de facture

Co de	Signification	Opération à l'origine
N	Facture normale	- Saisie des indexes du mois - Mise en service - Mise en service d'un abonné actif - Mouvement de compteur
C	Facture d'arrêt pour mouvement de compteur	Facturation complémentaire (Situation M,A et V)
D	Facture d'arrêt pour dépose de compteur	Facturation complémentaire (Situation U)
A	Facture d'arrêt pour demande de résiliation	Facturation complémentaire (Situation T)
P	Facture de rappel de consommation	Facturation de rappel et de Fraude
F	Facture de fraude	Facturation de rappel et de Fraude
L	Facture anticipée	Facturation anticipée
R	Facture rectifiée	- Facturation rectificative - Annulation de facture (Motif C)
V	Facture d'avoir	- Facturation rectificative - Annulation de facture (Motif C et A)
S	Facture rectifiée	- Facturation rectificative (Correction d'une facture de type R)
W	Facture d'Avoir	- Facturation rectificative (Correction d'une facture de type R)

Source : DSI SONABEL

2.5.2. Les états d'une facture

Chaque type de facture se trouve à chaque instant dans une situation ou un état donné. Les états possibles d'une facture sont donnés dans le tableau suivant:

**Tableau n°3 : Les états d'une facture**

Code	Signification
N	Non calculée
C	Calculée
E	Editée ou imprimée
R	Réglée
A	Annulée

Source : DSI SONABEL

2.6. Analyse de la cohérence des données primaires relatives à la facturation (offres, tranche de facturation, taux de facturation, kwh, etc.) ;

Nous avons un écart de F/CFA -1 776 014 986 entre le KWh, données primaires et le KWh facturé. Ci-dessous le détail :

Tableau n°4 : Cohérence des données primaires relatives à la facturation

Année	KWH données primaires	Kwh facturé	Ecart
2020	1 858 877 143	3 636 118 239	-1 777 241 096
2021	2 048 133 605	2 048 209 630	-76 025
2022	2 172 847 435	2 171 545 300	1 302 135
Total	6 079 858 183	7 855 873 169	-1 776 014 986

Source : Nous-mêmes

Recommandations :

Effectuer des pointages pour identifier l'origine des écarts et procéder aux corrections nécessaires.

COMMENTAIRE DE LA SONABEL

L'examen du fichier extra comptable relève que l'extrait des données ne tient pas compte de la facturation MT complémentaire de décembre. De même, les données ont été doublées comme l'atteste les ventes MT de 2020 de la DRC. En outre le chiffre d'affaires de la SONABEL ne contient pas seulement les ventes d'électricité. Les écarts constatés émanent donc d'une erreur sur la formulation de la requête par informatique.

Les rapprochements entre les données comptables et extracomptables sont effectués chaque mois afin de s'assurer de leur cohérence.



2.7. Vérification du paramétrage des données de facturation HT et BT, conformément aux grilles tarifaires en vigueur selon les derniers arrêtés ministériels

L'analyse faite sur un échantillon de factures, nous a conforté du bon paramétrage des données de la facturation. Ci-dessous les images de simulations des paramétrages :

Figure n°7 : Interface de simulation BT

Source : DSI SONABEL

Figure n°8 : Interface de simulation HT

Source : DSI SONABEL

Nous recommandons de renforcer le dispositif de contrôle des paramétrages des données.



2.8. Vérification de la conformité et l'exactitude de la facturation HT et BT aussi bien sur l'activité prépayée que post payée sur la période sous-revue

Nous avons effectué des simulations en temps réel sur des factures de HT et BT. En effet, nous avons procédé manuellement au calcul d'un certain nombre de factures sur la base de la grille tarifaire pour rapprocher les réponses aux données que nous avons manuellement calculé.

La vérification a été concluante.

Nous recommandons la mise en place de mécanisme de recouvrement permettant de recouvrer les créances à moindre coût

COMMENTAIRE DE LA SONABEL

Nous prenons acte. Des dispositions seront prises pour leur mise en œuvre.



2.9. Analyse de cohérence entre les données comptables et les données de facturation sur la période sous-revue

Nous avons rapproché les ventes de la balance a celles issue de l'informatique pour analyser la cohérence entre les données comptables et les données de facturation sur la période sous-revue.

Nos travaux ont permis de noter des écarts à la suite de la confrontation entre les chiffres d'affaires de la comptabilité et les données informatiques. Ci-dessous le détail :

Tableau n°5 : Cohérence entre les données comptables et les données de facturation

Éléments	2 020	2 021	2 022
Total CA balance	212 604 386 761	234 683 276 451	250 008 855 416
Récapitulatif informatique	342 091 387 801	192 050 379 733	203 528 993 322
Écarts	- 129 487 001 040	42 632 896 718	46 479 862 094

Source : Nous-mêmes

Nous recommandons d'effectuer régulièrement ce rapprochement afin de régulariser rapidement les éventuels écarts

COMMENTAIRE DE LA SONABEL

L'examen du fichier extra comptable relève que l'extrait des données ne tient pas compte de la facturation MT complémentaire de décembre. De même, les données ont été doublées comme l'atteste les ventes MT de 2020 de la DRC. En outre le chiffre d'affaires de la SONABEL ne contient pas seulement les ventes d'électricité. Les écarts constatés émanent donc d'une erreur sur la formulation de la requête par informatique.

Les rapprochements entre les données comptables et extracomptables sont effectués chaque mois afin de s'assurer de leur cohérence.



2.10. Evaluation des outils et moyens technologiques d'où proviennent les données de facturation HT et BT et analyser le niveau de maîtrise de ces outils par les utilisateurs

2.10.1. Processus du traitement des données

Nous avons examiné le processus du traitement des données dans l'interface comptable afin d'évaluer les outils et moyens technologiques d'où proviennent les données de facturation HT et BT. Nous avons aussi analysé le niveau de maîtrise de ces outils par les utilisateurs.

Pour ce faire nous avons analysé les différentes étapes du traitement permettant de déverser les données des journaux de caisse dans l'interface comptable.

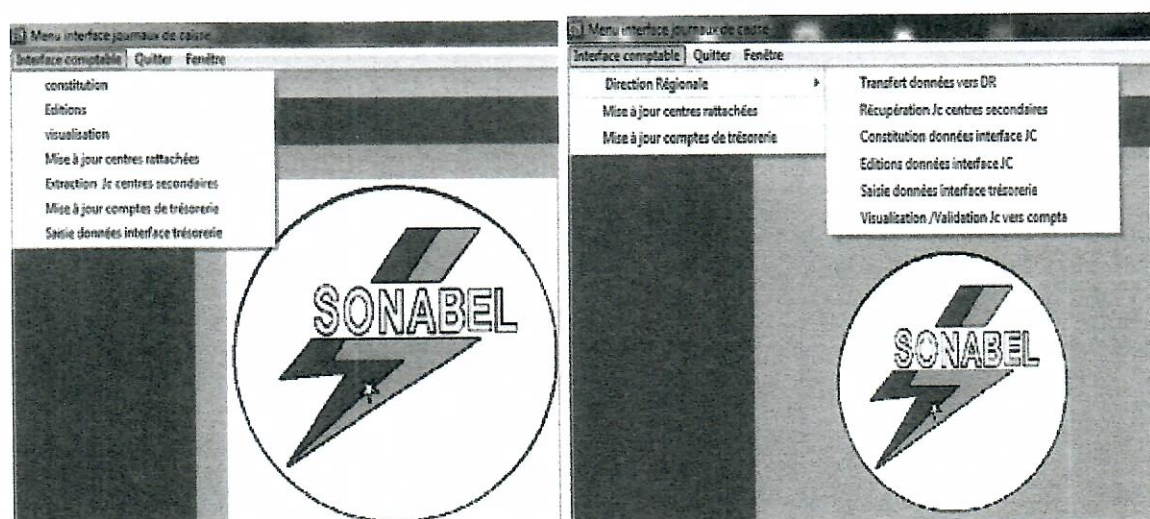
A l'issus de nos travaux nous notons que le traitement des Journées comptables (JC) se fait à différents niveaux (cf schéma en annexe) :

- au niveau Centre Secondaire,
- au niveau Direction Régionale,
- au niveau Siège.

L'interface comptable est l'outil qui permet d'exporter les données de la gestion clientèle vers le progiciel de la comptabilité communément appelé Oracle Application. Ainsi donc, il joue le rôle d'un pont entre les données des deux logiciels.

Les deux menus ci-dessous décrivent les tâches aux niveaux centre secondaire et Direction Régionale. La différence réside dans le fait qu'il n'y a pas de transfert de données au niveau du centre secondaire. Par contre grâce à la liaison spécialisée reliant les différentes Directions Régionales au siège, les options de transfert et de récupération ont été ajoutées pour l'utilisateur (chef Dac) à ce niveau.

Figure n°9 : Interface du processus du traitement des données



Source : DSI SONABEL



2.10.2. Constitution des données de l'interface

Nous avons examiné la constitution des données de l'interface. Nos travaux nous ont permis de comprendre que cette dernière se déroule en deux temps :

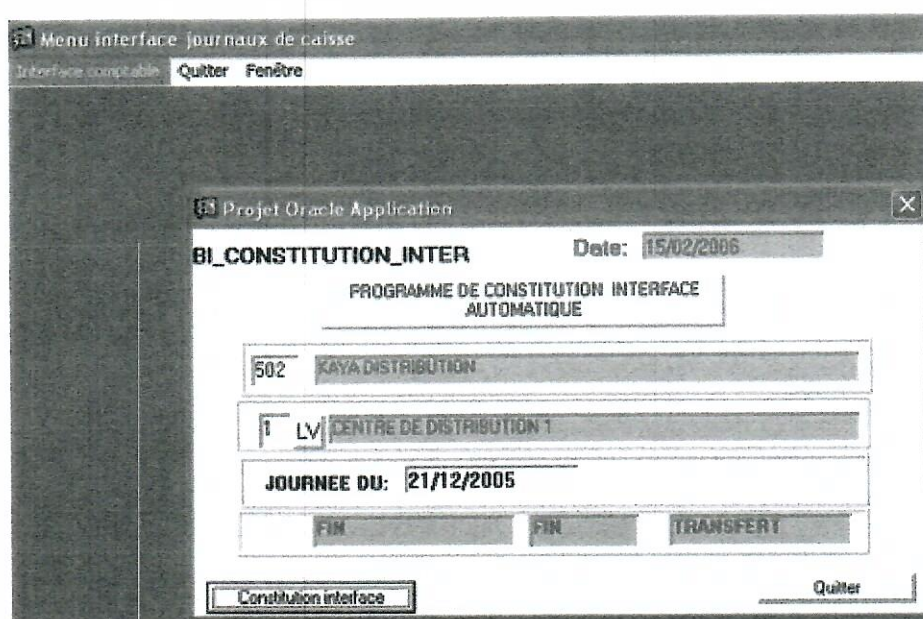
- la consolidation automatique des données issues des brouillards,
- la saisie des quelques opérations manuelles de la journée.

2.10.3. Traitement automatique des opérations de caisses et de banques

Pour lancer ce traitement, l'utilisateur clique sur l'option « constitution » du menu. L'écran ci-dessous apparaît. Choisir l'exploitation désirée, le centre de coût et la date du journal de caisse.

Cliquer sur le bouton « constitution interface » en bas à gauche de l'écran.

Figure n°10 : Interface de traitement automatique des opérations de caisses et de banques



Source : DSI SONABEL

Ce traitement consiste à la consolidation des opérations suivantes passées dans le brouillard :

- recettes (caisse et banque),
- dépenses (caisse et banque).

Si le traitement a déjà été lancé, et donc les données déjà consolidées pour cette journée, un message apparaît pour le signifier à l'utilisateur et lui demande s'il faut recommencer ou pas. En principe il est inutile de reprendre le traitement car le résultat sera toujours le même.

Il en résulte deux états récapitulant chaque catégorie d'opérations qui s'affichent automatiquement à la fin du traitement l'un après l'autre.

Ce sont ces deux états qui sont envoyés avec les autres éléments du journal de caisse à la comptabilité.



L'utilisateur doit imprimer ces deux états afin de les joindre aux autres éléments de la journée de caisse (JC).

Après l'affichage de ces deux états, les données telles qu'elles y figurent sont envoyées dans l'interface. C'est la fin du traitement automatique de l'interface de la journée comptable (JC).

Observations relevées

Le total des recettes est égal au total des dépenses.

2.10.4. Saisie des opérations manuelles

Les opérations manuelles sont constituées de toutes les recettes et dépenses effectuées par l'agent de guichet et qui ne sont pas enregistrées automatiquement dans son brouillard. Ce sont les opérations qui ne sont pas prises en compte par le logiciel « Gescli » telles la vente de fûts vides, d'huile usée, révision de groupes des particuliers, étalonnage de compteurs, encaissements extérieurs (par exemple lorsqu'un client paie sa facture relevant d'une autre localité).

Il est indispensable de procéder au recensement et à la consolidation par compte de toutes les opérations manuelles avant leur saisie.

Nous avons aussi vérifié qu'à la fin de la saisie, lorsque qu'il y'a égalité parfaite entre le total débit, le total crédit et le total manuel de la journée, un message apparaît invitant l'utilisateur à procéder au transfert dans l'interface.

2.10.5. A la comptabilité centrale

Pour le déversement des données dans la comptabilité nous avons vérifié les étapes suivantes :

- éditions données automatiques de l'interface,
- visualisation/transfert vers comptabilité,
- récupération des JC des centres secondaires.

Nous nous sommes assuré que les données des différents centres sont stockées sur la base DRC. Ainsi les différentes sections comptables effectuent les opérations de comptabilisation.

L'analyse de la journée de caisse a permis de s'assurer que les données issues de la facturation et des encaissements sont correctement traduits dans la comptabilité en termes d'affectation de comptes. Par ailleurs un bon système de contrôle interne est mis en place pour s'assurer qu'il n'existe pas d'erreur dans le déversement des données de la facturation et des encaissements.

Nous recommandons d'effectuer régulièrement ce rapprochement afin de régulariser rapidement les éventuels écarts entre comptabilité et informations extra comptables



2.11. Macro-diagnostic de la gouvernance du système d'information dans lequel est intégré ces outils technologiques

Exploitation des conclusions de l'audit des SI sur les aspects suivants :

- ✓ Sécurité,
- ✓ Applicatif,
- ✓ bases des données,
- ✓ infrastructures,
- ✓ réseau.

Observations relevées

Le niveau de sécurité détecté au niveau des bases de données des applications est très critique et nécessite une action de mise à niveau immédiate par l'équipe de base de données et développement. La SONABEL présente plusieurs insuffisances sur le plan organisationnel et physique et que de multiples mesures devraient être appliquées pour améliorer le niveau de sécurité au sein de son système d'information.

Nous recommandons de :

- **doter la Direction des SI de moyens adéquats pour la réalisation des projets en cours sur les aspects de :**
 - **Sécurité,**
 - **Applicatif,**
 - **Bases des données,**
 - **Infrastructures,**
 - **Réseau.**
- **mettre en œuvre les conclusions de l'audit du système d'information.**

COMMENTAIRE DE LA SONABEL

Nous prenons acte. Des dispositions seront prises pour leur mise en œuvre.